CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2026.

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-six, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DUFOUR Thierry, Maire.

Présents : M. DUFOUR Thierry (Procuration de MME BENSETTI Nawel), MME BOUSQUET Audrey (Procuration de MME PECCOLO Anabelle), M. HEIM Philippe (Procuration de MME DAMOISON-MONTEILS Céline), M. MEDALLE Henri, MME LAGHZAOUI Nawal (Procuration de MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline), M. DUPUIS Alain, MME BARTHE DELANOË Anne-Marie, M. LAHAYE Guillaume, M. JOUANY Claude, M. ROUSSEAU Lionel, MME VERGNES Brigitte, M. TROUCHES Michel, M. CHABRIDON Olivier, MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie, M. COSQUER Cyril, M. JUNIOT LEVY Yoann (Procuration de MME AILLOS Hélène), M. CUPOLI Michel (Procuration de M. GOUTY Michel), .MME MENOU AMIEL Josiane (Procuration de MME LAROCHELLE Muriel), MME NOUVEL Nathalie, M. COQUELET Chrisophe.

Excusés : MME BENSETTI Nawel (Procuration à M. DUFOUR Thierry), MME PECCOLO Anabelle (Procuration à MME BOUSQUET Audrey), MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline (Procuration à MME LAGHZAOUI Nawal), MME AILLOS Hélène (Procuration à M. JUNIOT LEVY Yoann), MME DAMOISON-MONTEILS Céline (Procuration à M. HEIM Philippe), M. GOUTY Michel (Procuration à M. CUPOLI Michel), MME LAROCHELLE Muriel (Procuration à MME MENOU AMIEL Josiane).

Secrétaire : M. MEDALLE Henri.

ORDRE DU JOUR

INSTITUTIONS

1. Désignation des délégués et suppléants pour la constitution du collège électoral pour les élections des sénateurs suite à l'annulation de l'élection. (Arrêté préfectoral du 19 juin 2026).

DIVERS

2. Informations générales.

3. Questions diverses.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Thierry Dufour procède à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

Henri Médalle est nommé secrétaire de séance.

INSTITUTIONS

1. N°DEL2026-63 : Élection des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin de liste.

M. le maire informe le conseil municipal du recours déposé par la Préfecture auprès du Tribunal Administratif concernant une irrégularité dans la répartition des sièges des suppléants à l'occasion des élections des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
Ainsi, le Tribunal Administratif a annulé l'élection du 05 juin 2026 et demande à ce qu'elle soit à nouveau organisée au sein du conseil municipal.

L'arrêté préfectoral en date du 19 juin 2026, joint à la présente note de synthèse *(Document AP nouvelles élections suite ctx)* fixe cette élection au lundi 29 juin 2026.

M. le maire invite donc le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs dans les mêmes conditions que celles présentées lors de la séance du 05 juin 2026.

- **Vu** le code électoral ;

- **Vu** le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

- **Vu** l'instruction n°INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

- **Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 18 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

- **Vu** l'arrêté préfectoral pris en date du 19 juin 2026 fixant la date de convocation des conseils municipaux pour l'élection des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales dans les communes dont l'élection a été annulée ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.

Il s'agit de :

- M. JOUANY Claude
- M. ROUSSEAU Lionel
- M. JUNIOT LEVY Yoann
- Mme LAGHZAOUI Nawal.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués et des suppléants

- Les listes déposées et enregistrées : Composition des listes.

- La liste A de M. DUFOUR Thierry est composée par :

 - M. DUFOUR Thierry
 - MME BOUQUET Audrey
 - M. DUPUIS Alain
 - MME TEIXEIRA FERNANDES Sylvie
 - M. ROUSSEAU Lionel
 - MME LAGHZAOUI Nawal
 - M. JOUANY Claude
 - MME BENSETTI Nawel
 - M. JUNIOT LEVY Yoann
 - MME BARTHE DELANOË Anne-Marie
 - M. LAHAYE Guillaume
 - MME VERGNES Brigitte
 - M. COSQUER Cyril
 - MME DAMOISON MONTEILS Céline
 - M. CHABRIDON Olivier
 - MME PECOLLO Anabelle
 - M. TROUCHES Michel
 - MME BLANCO LIQUIÈRE Caroline
 - M. HEIM Philippe
 - MME AILLOS Hélène

- La liste B de M. GOUTY Michel est composée par :

 - M. GOUTY Michel
 - MME NOUVEL Nathalie
 - M. COQUELET Christophe
 - MME MENOU AMIEL Josiane
 - M. CUPOLI Michel
 - MME LAROCHELLE Muriel

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués et des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

- **Après dépouillement, les résultats sont les suivants :**

 - Nombre de bulletins : 27
 - Bulletins blancs ou nuls : 0
 - Suffrages exprimés : 27

- **1ère répartition des délégués :**

Ont obtenu :

- Liste A : 21 voix
- Liste B : 6 voix

Le quotient applicable est : 27/15 = 1,8

- La liste A obtient : 21 / 1,8 = 11,66 soit 11 sièges
- La liste B obtient : 6 / 1,8 = 3,33, soit 3 sièges

Ainsi 14 sièges ont été attribués.

- **Il est procédé à la répartition du 15ème siège :**

 - Liste A : 21 / (11+1) = 1,75
 - Liste B : 6 / (3+1) = 1,5

La liste A emporte ainsi ce 15ème siège.

- **1ère répartition des suppléants :**

Ont obtenu :

- Liste A : 21 voix
- Liste B : 6 voix

Le quotient applicable est : 27/5 = 5,4

- La liste A obtient : 21 / 5,4 = 3,88 soit 3 sièges
- La liste B obtient : 6 / 5,4 = 1,11 soit 1 siège

Ainsi 4 sièges ont été attribués.

- **Il est procédé à la répartition du 5ème siège :**

 - Liste A : 21 / (3+1) = 5,25
 - Liste B : 6 / (1+1) = 2

La liste A emporte ainsi ce 5ème siège.

M. le maire proclame les résultats définitifs :

- **Liste A : 12 sièges de délégués et 4 sièges de suppléants**
- **Liste B : 3 sièges de délégués et 1 siège de suppléant**

Feuille de proclamation des résultats

Nom et prénom de l'élu(e)	**Liste sur laquelle il/elle figurait**	**Mandat de l'élu(e) : délégué(e) ou suppléant (e)**
M. DUFOUR Thierry	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme BOUSQUET Audrey	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. DUPUIS Alain	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme TEIXEIRA FERNANDES Sylvie	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. ROUSSEAU Lionel	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme LAGHZAOUI Nawal	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. JOUANY Claude	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme BENSETTI Nawel	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. JUNIOT LEVY Yoann	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme BARTHE DELANOË Anne-Marie	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. LAHAYE Guillaume	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
Mme VERGNES Brigitte	Liste de DUFOUR Thierry	Délégué
M. COSQUER Cyril	Liste de DUFOUR Thierry	Suppléant
Mme DAMOISON MONTEILS Céline	Liste de DUFOUR Thierry	Suppléant
M. CHABRIDON Olivier	Liste de DUFOUR Thierry	Suppléant
Mme PECCOLO Anabelle	Liste de DUFOUR Thierry	Suppléant
M. GOUTY Michel	Liste de GOUTY Michel	Délégué
Mme NOUVEL Nathalie	Liste de GOUTY Michel	Délégué
M. COQUELET Christophe	Liste de GOUTY Michel	Délégué
Mme MENOU-AMIEL Josiane	Liste de GOUTY Michel	Suppléant

CLOTÛRE DE SÉANCE

2. **<u>Informations générales.</u>**

3. **<u>Questions diverses</u>**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20

Le secrétaire de séance ***Le Maire***

Henri MEDALLE ***Thierry DUFOUR***